

# PA 2022+

## Plan d'action sur la réduction des risques et une utilisation durable des produits phytosanitaires

### AG Vitival

14 mars 2018

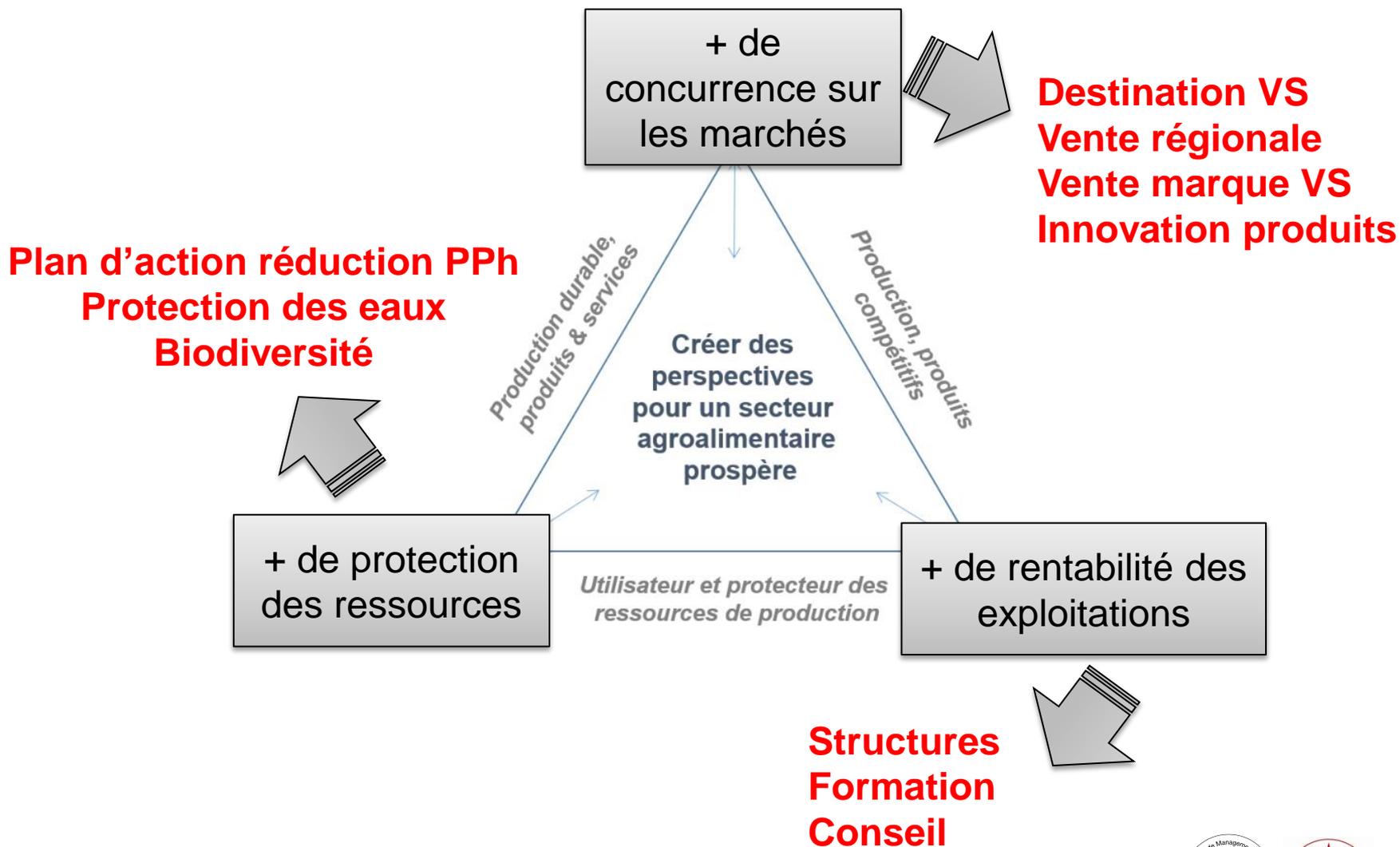
Léonard Dorsaz, Service de l'agriculture



# Infos générales



# Politique agricole - PA 2022+



# Politique agricole - PA 2022+

## ▲ Notre position et nos revendications

- Garantie de protection douanière adaptée pour les produits sensibles
- Supprimer les distorsions de concurrence pour les cultures spéciales (soutien CH = EU)
- Maintenir les paiements directs au niveau de 2014-17 pour les régions de montagne



# Activités parlementaires

## ▲ Initiatives populaires (non exhaustif)

- Pour une eau potable propre et une alimentation saine
  - Pas de subvention pour les PPh et les antibiotiques non bio, transition sur 8 ans
- Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse
  - Interdiction aussi pour les produits importés

## ▲ Interventions cantonales (non exhaustif)

- Interdire les néonicotinïdes
- Entretien des bords de route favorable à la biodiversité
- Pour un vignoble qui respecte les règles
- Pour une place de lavage des hélicoptères en règle

# Plan d'action national sur la réduction des risques et une utilisation durable des produits phytosanitaires



# OBJECTIF GENERAL du Plan d'action

## Réduire de 50% les risques actuels des PPh

- **Réduire** de manière ciblée **les risques** actuels
- **Réduire l'utilisation** des PPh et **leurs émissions** dans l'environnement afin de préserver les ressources naturelles (eaux et sol)
- **Réduire les effets indésirables** des PPh (sur exploitants et organismes non cibles)

# MICROPOLLUANTS DANS LES EAUX DU RHÔNE

## Porte-du-Scex, Service de l'environnement, CIPEL 2017

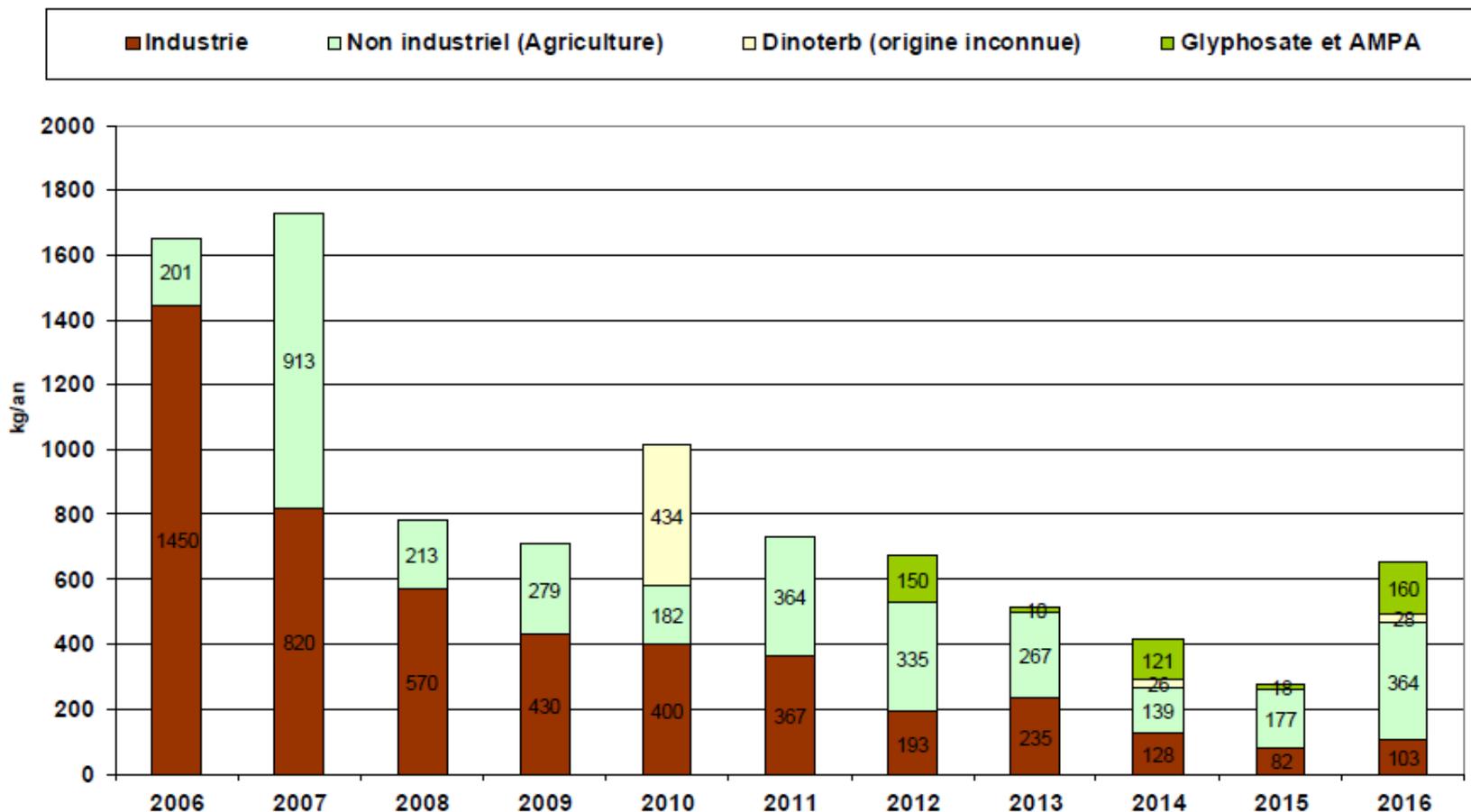


Figure 4 : Charges annuelles totales en pesticides ayant transités dans le Rhône de 2006 à 2016.

# PLAN CANTONAL (VS) : Généralités

- ▲ Un comité interdépartemental sur les micropolluants a été créé en 2017 pour piloter les échanges d'informations et coordonner la mise en vigueur des mesures à venir.
- ▲ Dans ce cadre, le SCA a défini un plan d'action qui classe par ordre de priorités les mesures adaptées à la situation actuelle du canton.
- ▲ Son contenu a déjà été présenté au comité de la Chambre de l'agriculture et est en consultation auprès des organisations faîtières.
- ▲ Priorités cantonales:
  - Protection des personnes
  - Protection des eaux
  - Mesures liées aux cultures spéciales

# PLAN CANTONAL (VS) : objectifs prioritaires

- ▲ Respect de la législation, mise en conformité (ORRChim, LEaux, OPPh, LPN...)
  - Bordure tampon pour les eaux, forêt, bosquet, haie, habitats naturels,...
  - Traitements par hélicoptères (respect distance de sécurité)
  - Bande herbeuse le long des routes (50cm)
  - Domaines de l'Etat exemplaires (PER, nouvelles mesures)
  - Utilisation des PPh respectant les Spe (cahier d'exploitations)



# PLAN CANTONAL (VS) : autres objectifs

## ▲ Limitation des **applications**

- Lutte par confusion, Vitisol, nouveaux programmes PD, cépages résistants
- Réseau d'avertissement agrometeo

## ▲ Limitation des **émissions**

- Contribution à l'achat des pulvérisateurs limitant la dérive, directives canon

## ▲ Protection des **eaux**

- Système de rinçage des résidus de traitement
- Projets régionaux de protection des ressources (Bassin versant de la Lienne)

## ▲ Protection des **utilisateurs**

- Liste de produits réservés aux non-professionnels, alternative drone, appli AgriVS

## ▲ Protection des habitats naturels, **des sols**

- Réduction des PPh rémanents, métaux lourds, maintien de la fertilité

Autres domaines avec mesures:

## ▲ **Formation – Vulgarisation – Recherche – Monitoring**



# Soutien du canton via le SCA

- ▲ **Mandat de prestation attribué à Vitival pour développer la plateforme viticole « orientation Bio » (période 2018-2021) :**
  - ▲ Sensibiliser et soutenir les viticulteurs intéressés à une viticulture durable et/ou biologique, par le biais
    - ▲ d'échanges d'expérience entre participants,
    - ▲ de visites techniques, de journées d'infos, de conférence,
    - ▲ du développement d'un site internet sur la question.
  - ▲ Coordonner les activités et favoriser les échanges d'information entre les organes concernés
    - ▲ recherche, vulgarisation, formation



# Questions - Remarques ?

Merci pour votre attention !